

## Subventions aux organismes et groupes communautaires

La Communauté rurale Beaubassin-est invite les organismes et groupes communautaires de la région à soumettre une demande pour recevoir une contribution financière. Les demandes de subvention seront étudiées selon les critères d'évaluation suivants :

- Les demandes de subvention sont faites par un organisme / groupe communautaire à but non lucratif qui dessert la population de Beaubassin-est ;
- Les subventions demandées doivent contribuer à organiser des activités spécifiques de l'organisme / groupe qui auront un impact sur la communauté ;
- Une priorité sera donnée aux demandes de subvention qui serviront à aider des personnes dans le besoin de la municipalité.

Les demandes de financement sont évaluées deux fois par année, les dates limites pour remettre le Formulaire de demande de subvention sont le 31 mars et le 31 octobre.

### **Pour plus de renseignements :**

Carole Friolet-Landry

Agente communautaire (Communication)

Téléphone : 506.532.0730

Télécopieur : 506.532.0735

Courriel : [carole.landry@beaubassinest.ca](mailto:carole.landry@beaubassinest.ca)

Internet : beaubassin.ca

Facebook : @Beaubassinest